



Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2016, Université de Rouen. hceres-02037882

HAL Id: hceres-02037882

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037882>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences du langage

- Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage (HMPL)

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Au sein du champ de formation *Histoire, mémoire, patrimoine, langage (HMPL)*, la mention de licence *Sciences du langage* de l'Université de Rouen est une licence généraliste qui offre un parcours de formation complet, de la L1 à la L3.

Les deux premières années sont généralistes et les enseignements structurés autour de trois unités d'enseignements (UE) fondamentales (48h chacune), une 4^e UE (48h) est destinée aux enseignements interdisciplinaires privilégiant le renforcement en langue vivante et informatique (préparation au Certificat Informatique et Internet C2i). Les enseignements sont dispensés en présentiel et privilégient le format travaux dirigés (TD). En troisième année, la formation se spécialise, offrant quatre parcours différenciés :

- Parcours disciplinaire en *Sciences du langage (SDL)* (non ouvert depuis 2012).
- Parcours *Français langue étrangère (FLE)* (ouvert depuis 2010).
- Parcours *Langue des signes française (LSF)* (ouvert en 2010).
- Parcours *Enseignement du français (EF)* (ouvert en 2014).

Un tronc commun d'enseignements de Fondamentaux en Sciences du langage et d'enseignements transversaux (C2i, Langue vivante, méthodologie) (144h) est conservé sur 3 UE, au semestre 5 comme au semestre 6. Les parcours se déclinent ensuite à hauteur d'une à deux UE par semestre. Les objectifs scientifiques, les compétences acquises et les champs professionnels visés sont explicitement décrits. Les différents parcours sont conçus pour ouvrir des perspectives sur une poursuite en master. Les parcours de L3 *Français langue étrangère* et *Langues des signes française* sont proposés à distance et en présentiel à l'Université de Rouen, à l'UFR Lettres et Sciences Humaines - Campus Mont-Saint-Aignan et à l'UFR Médecine et pharmacie - Campus Martainville à Rouen.

Synthèse de l'évaluation

La formation a su se renouveler en proposant depuis 2012 un parcours complet, structuré, cohérent et progressif de la L1 à la L3. Dans son environnement régional, au sein de la ComUE (Communauté d'Universités et d'Etablissements) Normandie-université, c'est la seule formation à offrir un diplôme de licence complet en sciences du langage. La formation est attractive. Les effectifs de L1, en constante progression depuis l'ouverture, ont doublé en trois ans. La mention de licence Sciences du langage offre aux bacheliers un accès immédiat post-bac à des disciplines absentes du secondaire, innovantes et fécondes, tant sur le plan de la formation intellectuelle que sur celui des débouchés en termes de métiers. Le taux de réussite élevé en L1 et en L2 est à porter au crédit de l'équipe enseignante qui a su mettre à profit son expertise des formations de L3/Masters pour proposer une initiation progressive et cohérente dans les domaines de réflexion et d'applications qui lui sont propres. Les différents parcours proposés en L3 assurent la préprofessionnalisation des étudiants de licence quand la part conséquente réservée au tronc commun aux semestres 5 et 6 garantit l'assise théorique et disciplinaire nécessaire pour ouvrir sur des formations de masters recherche et professionnels en cohérence. Le pilotage ambitieux et minutieux de la mention se lit dans l'architecture de la formation, conçue en termes stratégiques de la L1 au L3.

Des données chiffrées concernant la nature du public accueilli (formation continue, reprise d'études, procédures de validation des acquis de l'expérience) ainsi que sur le suivi des diplômés permettraient de mieux cibler encore les objectifs de la formation.

Il est recommandé à la formation de poursuivre ses efforts dans l'innovation pédagogique, notamment par une meilleure exploitation des outils numériques, et de généraliser les stages à tous les parcours.

Points forts :

- Ouverture attractive dès la L1/taux de réussite élevé.
- Équipe pédagogique solide et efficace.
- Innovation dans le choix des parcours.
- Cohérence de la formation jusqu’au niveau Master.

Points faibles :

- Absence de données chiffrées concernant le public accueilli (VAE, reprise d’études, formation continue, Erasmus).
- Manque de suivi des diplômés et de soutien de l’OVEFIP.

Recommandation :

La formation, cohérente et diversifiée, doit soutenir son investissement en formation innovante à distance. Une place plus importante réservée aux usages du numérique (côté étudiant et côté enseignement) doit permettre à la formation de se positionner plus lisiblement encore dans le domaine de l’innovation scientifique. La place des projets et des stages pourra être à renforcer et à généraliser pour l’ensemble des parcours offerts.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Depuis 2012, la formation en <i>Sciences du langage</i> (SDL) est proposée à partir de la L1 (elle ne l’était auparavant qu’à partir du L3). La licence SDL offre aujourd’hui un parcours de formation complet, de la L1 à la L3, cohérent et structuré. Les deux premières années, communes à tous les étudiants inscrits dans la mention, reposent sur une acquisition progressive de l’environnement théorique de la discipline. Une spécialisation progressive est mise en place et en L3 la formation propose quatre parcours distincts : <i>Sciences du langage</i> (SDL) <i>Français langue étrangère</i> (FLE), <i>Langue des signes française</i> (LSF), <i>Enseignement du français</i> (EF). La mutualisation conséquente et les spécialisations sont bien pensées, innovantes pour certaines (LSF/Enseignement du français), internationale pour d’autres (FLE).</p> <p>Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont clairs et convaincants en lien avec les disciplines et terrains des Sciences du langage dans leur diversité et ouvrant sur des poursuites d’études en formations de masters spécialisés.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est bien ancrée dans son environnement institutionnel, académique et professionnel.</p> <p>Au sein de son université, la mention s’inscrit, à juste titre, dans le champ <i>Histoire, mémoire, patrimoine, langage</i>. Il n’est pas précisé si des passerelles existent entre les différentes licences de ce champ, ni avec les autres champs. L’équipe pédagogique relève essentiellement de l’EA 4701 Dynamiques Sociales et langagières (DYSOLA) et les objectifs scientifiques de la formation sont en lien avec les travaux de cette unité de recherche. En outre, la participation de nombreux professionnels dans la mention inscrit la formation dans un réseau en adéquation avec ses objectifs scientifiques et professionnels.</p> <p>Du point de vue régional, au sein de Normandie Université (Caen, Le Havre, Rouen), la mention <i>Sciences du langage</i> de l’Université de Rouen se distingue de ses concurrents directs sur deux points : 1) l’ouverture dès la L1 et de fait la délivrance d’un diplôme complet (l’Université de Caen propose une formation en Sciences du langage, mais uniquement à partir de la L3) ; 2) l’ouverture en L3 de quatre parcours spécialisés en lien direct avec les formations ultérieures de niveau master : <i>Sciences du langage</i>, <i>Français langue étrangère</i>, <i>Langue des signes française</i>, <i>Enseignement du français</i> (quand l’Université de Caen ne propose que deux parcours :</p>

	<p><i>Linguistique française et générale et Français langue étrangère).</i></p> <p>La mention <i>Sciences du langage</i> de l'Université de Rouen est donc la seule à offrir aux bacheliers une formation complète dans ce domaine et à proposer quatre parcours spécialisés en L3 ouvrant sur des masters à fort potentiel.</p> <p>Une convention de partenariat avec le Vice rectorat de Mayotte a été passée pour l'envoi de cours à distance.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique de la mention, de très haute qualité, s'appuie prioritairement sur les enseignants-chercheurs de l'unité de recherche DYSOLA EA4701, et des professionnels (traducteurs, langue des signes, formateurs FLE) interviennent également notamment dans les parcours différenciés de la L3.</p> <p>L'équipe a su se mobiliser et impulser le renouveau continu de la formation (2010-2012, fin du contrat quadriennal précédent ; 2012-2014 nouvelle offre de formation quinquennale courant jusqu'en 2017. 2014-2015 : autoévaluation, nouvelle offre de formation). Les membres de l'équipe sont également très investis dans le pilotage et l'organisation générale de l'université (Direction de département, UFR, etc.). Cette lourde charge administrative a justifié le report d'ouverture du parcours <i>Enseignement du français</i> jusqu'en 2014 (fin du mandat de Direction d'UFR de la responsable du parcours).</p> <p>L'architecture du pilotage de la licence est cohérente et les niveaux de responsabilités clairs : deux Directeurs du Département assurent l'organisation générale et la représentation de la licence auprès des différentes instances de l'université, un responsable des mentions de licence et de master travaille en étroite collaboration avec les responsables des années et des parcours et veille à la stratégie et à la cohérence des années et des parcours, un responsable pédagogique de la L1, un autre de la L2 et un responsable pédagogique pour chaque parcours de la L3 assurent le lien au plus près des étudiants et veille à la conception fine des maquettes d'enseignements et à la définition des modalités de contrôle. Le pilotage de la mention est donc bien intégré dans l'organisation.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont nombreux et vont croissant.</p> <p>Le tableau des effectifs fourni en annexe est bien analysé dans l'autoévaluation. Depuis l'ouverture en L1 de la licence SDL, la formation a attiré un nombre croissant d'étudiants, qui double en trois ans : 2012-2013 (88 inscrits), 2013-2014 (113), 2014-2015 (164). Contrairement à de nombreuses licences, le taux de réussite en L1 est important (71 % en 2012-2013, 70 % en 2013-2014.) Le taux d'inscrits en L2 est tout à fait honorable en fonction des effectifs de départ (60 en 2012-2013, sur 63 ayant validé leur L1 ; 77 en 2014-2015 sur 80 ayant validé leur L1. La licence <i>Sciences du langage</i> démontre qu'elle est une voie porteuse et prometteuse pour des bacheliers qui découvrent avec elle tous les domaines des sciences du langage.</p> <p>En L3, les chiffres soumis sont moins interprétables, ils ne distinguent pas les étudiants inscrits en présentiel et ceux inscrits à distance. Du point de vue global le taux d'inscription reste élevé (157 inscrits en 2014-2015, 169 en 2013-14, 183 en 2012-13), mais il est en net recul par rapport aux taux d'inscription avant l'ouverture de la L1 (236 en 2010-2011, 211 en 2011-2012).</p> <p>Le taux de réussite en L3 atteint 35 %, ce que l'équipe pédagogique explique très justement par l'apport des inscrits à distance qui mettent plus de temps à obtenir leur diplôme que les L3 en présentiel qui ont suivi le cursus depuis la L1. En outre, le statut et les objectifs de formation différencient également les étudiants à distance qui ne cherchent pas toujours à obtenir le diplôme complet et/ou immédiatement (salarié, reprise d'étude, formation continuée).</p> <p>Le devenir des étudiants n'est pas traité, du fait du manque de données collationnées par l'Observatoire de la Vie Étudiante et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP), même si des études ponctuelles commencent à être effectuées.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La mention de licence est construite par une équipe d'enseignants-chercheurs de très haute qualité qui met tout en œuvre pour assurer conjointement à la formation initiale des étudiants une initiation à la recherche dans les différents domaines et lieux d'application des sciences du langage. La cohérence de la formation émane des retombées des travaux menés par les membres de l'équipe pédagogique au sein de l'EA 4701 DYSOLA (Dynamiques Sociales et langagières).</p> <p>Outre le lien direct avec les enseignants-chercheurs de l'unité de recherche DYSOLA, les étudiants de la mention licence sont conviés à assister à des séminaires et conférences nationales et internationales, ils sont également invités à rencontrer des étudiants de master ou des doctorants.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Cette licence généraliste intègre une réflexion professionnalisante tout au long des trois années de la licence, d'abord dans les UE4 interdisciplinaires, accueillant des compétences transversales (C2i, langue vivante) et en L3 dans la spécificité de chaque parcours (LSF/FLE/EF). Le nombre de professionnels intervenants (15) est garant de l'ancrage professionnalisant de la formation.</p> <p>Dans la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles sont listés les types d'emploi accessibles à l'issue du diplôme ainsi que ceux qui sont accessibles avec une formation complémentaire.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation, généraliste, n'intègre pas de stage obligatoire. La place des projets et des stages est faible. Un stage conseillé est proposé seulement aux étudiants du parcours <i>Enseignement du français</i>. Cet aspect de la formation mériterait d'être renforcé et mieux intégré, ce qui implique le soutien de l'université.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'international a une place de choix dans la mention : d'une part, dans l'ouverture à distance à l'international du parcours FLE ; d'autre part dans le cadre des programmes d'échange Erasmus, très demandeurs de ce type d'enseignement. L'équipe de direction de la mention regrette le difficile suivi de ces étudiants qui n'apparaissent même pas sur les listes d'émargement. Les départements ont véritablement besoin de l'aide de l'Université de Rouen pour que les responsables de mention puissent tirer bénéfice des données recueillies dans leur autoévaluation.</p> <p>La dimension internationale se concrétise aussi par la présence d'enseignants étrangers venus faire des conférences. Deux à trois conférences sont planifiées annuellement. Onze conventions internationales ont été signées. Les conventions d'échanges entre enseignants sont actives (neuf entrants sont signalés entre 2010 et 2014), mais on n'a pas d'information quant aux échanges sortants.</p> <p>La politique des langues de la mention est cohérente, elle y consacre une part importante des UE4 (24h TD chaque semestre). Il n'est pas fait état de dispositif particulier menant à certification.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le changement de structure de diplôme en 2012 a des incidences massives sur le recrutement : avant 2012 le recrutement s'effectuait à partir de la L3 (sur Validation Acquis d'Expérience, ou Campus France) ; depuis 2012 et l'ouverture de la licence complète, le recrutement s'effectue sur le site Admission Post Bac (APB). Le mode de recrutement pour les parcours LS et FLE ouverts à distance en L3 n'est pas expliqué.</p> <p>Contrairement à de nombreuses formations, il est noté un faible taux d'abandon en L1. Faute de financement suffisant permettant de maintenir au delà de 2013 le tutorat avec des étudiants de master, la mention a mis en place depuis 2014 un système de parrainage entre les étudiants de L2 et de L1 : une quinzaine d'étudiants de L2 se sont portés volontaires et ont ainsi suivi près de 70 étudiants de la L1. Le bénéfice pour les uns et les autres est majeur.</p> <p>La mention en collaboration avec la mission Handicap de l'université a su s'adapter et favoriser la réussite des étudiants en situation de handicap. Des étudiants aveugles ou sourds, présentant des déficits majeurs, ont pu bénéficier de la mise en place de suivi spécifique (ordinateur à clavier adapté, cours en braille/en langue des signes) et ont validé leur année.</p> <p>Concernant les passerelles, aucune donnée ne précise si les étudiants qui ont opté pour tel ou tel parcours en L3 pourraient choisir également un</p>

	<p>autre parcours, ni combien et quels étudiants arrivent directement dans un des parcours de L3.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La mention <i>Sciences du langage</i> est ouverte en présentiel pour les trois années de formation. Les enseignements de Tronc commun et les parcours FLE, LSF sont ouverts à distance (national et international pour FLE, national pour LSF). Les enseignements à distance sont gérés par l'UFR, diffusés via la plateforme Universitice de l'Université de Rouen, et soutenus par le Service aux Usagers du Numérique (SUN) mis en place en 2014 (et se substituant au Service Commun d'Enseignement à distance SEAD). Ce changement de Services et de répartition des rôles et des tâches n'est pas clair et on ne comprend pas si, au final, il est bénéfique pour la mention ou non. On peut imaginer le surcroît de travail impacté par un tel changement, mais le Service est désormais au plus près des étudiants et de l'équipe pédagogique. Il n'est pas fait non plus état de tâches/responsabilités particulières pour les responsables des parcours ouverts à distance (FLE/LSF).</p> <p>L'usage du numérique est donc inscrit comme un objectif prioritaire pour l'équipe pédagogique cherchant constamment à innover dans la mise à disposition et la diffusion des enseignements en ligne. Il est à noter l'utilisation de corpus numériques, de documents visuels numérisés dans les parcours LSF et FLE.</p> <p>En revanche, il n'est pas noté d'UE d'enseignement spécifique aux usages du numérique.</p> <p>Il n'est pas indiqué de dispositif particulier (en dehors du suivi à distance) ni de donnée chiffrée pour les étudiants en reprise d'étude, en VAE, en formation continue, ce qui est regrettable.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Chaque UE est affectée d'un coefficient (de 1 à 4) et d'une valeur en crédits européens correspondant à la charge de travail estimée. Les UE sont acquises dès que l'étudiant a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une UE emporte l'acquisition des ECTS.</p> <p>Les modalités de contrôle des connaissances sont affichées, et distinguent les étudiants du régime général, des étudiants du régime spécial. Pour ces seconds, la modalité de mise est l'examen terminal systématique. Pour les premiers, il est toujours indiqué « CC et/ou ET ». On peut s'étonner que les modalités ne soient pas plus explicites et on ne sait pas qui, quand, comment est choisi l'un ou l'autre des formats (CC/ET)</p> <p>Aucune information n'est apportée sur la constitution et le fonctionnement des jurys.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles liste les éléments de compétences acquis avec une déclinaison par parcours (<i>Sciences du langage, Langue des signes française, Français langue étrangère</i>). L'Annexe Descriptive au Diplôme liste les enseignements suivis, les objectifs généraux du diplôme ainsi que les compétences acquises à l'issue de la formation.</p> <p>Il est prévu au sein du champ un suivi de l'acquisition des compétences avec la mise en place de portefeuilles d'expériences et de compétences dont la pratique se décline selon quatre modalités : au sein du cursus, lors d'ateliers hors cursus, en entretiens individuels ou en auto-formation en ligne. Ceci reste à généraliser à l'ensemble des formations. La licence <i>Sciences du langage</i> ne donne pas d'indication quant au suivi de l'acquisition de ces compétences.</p>
Suivi des diplômés	<p>Il existe un Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP) qui effectue des enquêtes systématiques à 18 et 30 mois sur le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants. Le suivi reste difficile du fait de la volatilité des adresses email des étudiants.</p> <p>Ainsi par manque de données, aucune analyse du suivi des diplômés et de leur insertion n'a pu être effectuée objectivement et le dossier ne présente pas d'analyse sur ce point. L'équipe de direction de la mention regrette l'absence d'indicateurs fiables en ce domaine qui l'aiderait à réfléchir à ses orientations, passerelles et objectifs de formation. À nouveau, la mise en place, au niveau de l'université, de Services bien identifiés soutiendrait efficacement la démarche d'autoévaluation des mentions.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les procédures d'autoévaluation sont mises en place et une réflexion a été menée sur la mention et sa gestion.</p> <p>Un Conseil de département réunit l'ensemble de l'équipe pédagogique, les responsables des années et des parcours, des personnels administratifs et des représentants étudiants élus. Il peut se réunir selon différentes modalités (en formation restreinte aux titulaires, en formation restreinte aux responsables de parcours, en formation plénière avec les représentants étudiants élus). Un conseil de perfectionnement a été mis en place en février 2015 intégrant, en plus du Conseil de département, différents acteurs extérieurs participant de fait à l'élaboration et à la visibilité de la formation. Les objectifs et modalités de fonctionnement du Conseil de perfectionnement sont également définis : il rendra un rapport annuel sur le cadrage de la mention (indicateurs de pilotage, bilan de fonctionnement, préconisations).</p> <p>Un questionnaire à l'intention des étudiants a été élaboré depuis 2012-13 et distribué en L1, un autre en L2 pendant l'année 2014-15. Distribué sur le site, il a recueilli un taux de réponses de 90 % des présents. Les questionnaires ont été informatisés à partir de 2014-15, avec l'accroissement des effectifs étudiants. Des données statistiques sont ainsi disponibles sur l'origine des étudiants et leur degré de motivation.</p>
---	---

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.